



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44746>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **26-44746**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-34768

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Montpellier Méditerranée Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24340001700022

Ville : Montpellier

Code postal : 34961

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : M5D0073DE TRAVAUX de RÉHABILITATION des 2 SEUILS à CLAPETS MOBILES MOULIN ÉVÊQUE et PONT JUVÉNAL sur le Lez à MONTPELLIER

Code CPV principal - Descripteur principal : 45248500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations entrent dans le cadre d'une opération de réparation et de rénovation de deux seuils situés l'un à la suite de l'autre sur le Lez dans le quartier Antigone de la ville de Montpellier. Ces seuils ont pour fonctions de retenir leur bief respectif amont En cas de crue, les clapets des seuils doivent s'abaisser afin d'éviter toute inondation à l'amont. Ces deux ouvrages présentent des signes de dysfonctionnement : - Des abaissements accidentels non désirés du clapet central du seuil du Moulin L'Evêque sont survenus. Depuis l'ouvrage est utilisé en mode manuel uniquement. - A l'inverse, l'abaissement des clapets du seuil du Pont Juvéнал manque de réactivité, voire parfois ne s'effectue pas, les clapets restent en position haute. Le but de cette opération est de régler ces dysfonctionnements et de pérenniser les ouvrages. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les prestations similaires envisagées

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 11/05/2026 à 12h00, lire 26/05 /2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/05/2026